Solidaires Finances Publiques 62

La force de toutes et tous les agent·es de la DGFiP

Comité Technique Local 24 juin 2021

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Alors que la progression de la pandémie semble enfin s'inverser et que l'espoir de voir la vie reprendre son cours normal, le virus est encore actif et continue de faire de très nombreuses victimes de par le monde. La vaccination pourrait être la solution mais tant que la levée des brevets ne sera pas effective, tant que le vaccin ne sera pas considéré comme un bien de santé publique mondial accessible et gratuit pour tous·tes, tant que la course aux profits sera plus importante que nos vies, les mort·es seront toujours aussi nombreux·euses.

Le déconfinement et avec lui le retour au travail en présentiel des collègues est prévu à la DGFiP de manière progressive. Pour **SOLIDAIRES Finances Publiques 62**, cette reprise doit se faire en respectant la progressivité établie mais également sans aucune pression des chef.fes de services sur les télé-travailleur·euses. La direction doit également accompagner les agent·es qui sont, de fait, en dehors des collectifs de travail depuis plus d'un an. Nous serons très vigilant·es sur ce sujet afin que le retour des collègues se passe au mieux et ne manquerons pas de vous alerter sur toute situation qui irait à l'encontre de ce principe.

Si la pandémie semble reculer, les dégâts sociaux, eux, n'en sont qu'à leurs balbutiements. L'année 2020 a vu une augmentation de 7,5 % du nombre de chômeur·ses, et la fin programmée des aides de l'État aux entreprises risque d'accélérer les plans sociaux et les dépôts de bilan.

Face à l'explosion du chômage, de la précarité et de la pauvreté, le gouvernement n'a qu'un seul dogme : nous faire travailler plus longtemps. La réforme des retraites mise entre parenthèses jusqu'à présent, est de nouveau envisagée et les quelques bribes lâchées dans les médias ne laissent aucun doute sur la vision de nos dirigeant·es sur le sujet.

Il faudra bien résoudre le problème de la dette publique et si les annonces sont qu'il n'y aura pas d'augmentation de la pression fiscale, il faudra que les travailleur·euses contribuent plus longtemps. Cette réforme annoncée dés le début du quinquennat semblait être la solution pour restaurer l'équitabilité des systèmes de retraite. Maintenant, elle devient un moyen de combler la dette publique.

Une solution dont on n'entend pas parler en haut lieu et qui serait mieux perçue de tous·tes: une diminution significative du temps de travail afin de partager le travail et permettre à tous·tes de contribuer à la résorption de cette dette publique en travaillant. La réduction du temps de travail permettrait également d'agir pour l'environnement en faisant baisser drastiquement les émissions de gaz à effet de serre, elle permettrait dans le même temps de faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes. Baisser significativement le temps de travail permettrait également de recruter des fonctionnaires massivement dans la fonction publique et en particulier à la DGFIP, ce qui améliorerait nos conditions de travail et permettrait de continuer à faire vivre un service public de proximité et de qualité.

L'année et demie de pandémie que nous venons de vivre a également montré une nouvelle fois, qu'une minorité n'avait eu de cesse de s'enrichir et que les actionnaires se frottaient les mains puisque les entreprises du CAC 40 viennent de leur annoncer le versement de 54 milliards d'euros de dividendes tout en continuant à toucher des aides publiques sans aucune contrepartie en termes d'emplois, d'environnement et de fiscalité. Et pour les millions de salarié.es et de fonctionnaires, ce sera toujours la même rengaine : il faudra faire des efforts…entendez par là des droits sociaux en moins.

La régression est déjà une réalité en matière de rémunération des fonctionnaires qui depuis 20 ans perdent du pouvoir d'achat. Mais la Ministre de la Transformation et de la Fonction publique ne semble pas être sensible à cette situation puisqu'avant même l'ouverture du rendez-vous salarial de

début juillet, elle a annoncé qu'il n'y aurait pas d'augmentation du point d'indice… Alors sans attendre ce fameux dégel, qui aura peut-être lieu de façon symbolique en 2022 quelques mois avant les échéances électorales, le Directeur Général des Finances Publiques peut agir pour améliorer, dès à présent, notre pouvoir d'achat en revalorisant l'ACF et l'IMT par exemple. Et ce n'est pas la prise en charge des dépenses à hauteur de 10 euros par mois sous conditions pour les télé-travailleur·ses qui va nous satisfaire. Bien au contraire, une grande partie des agent·es de la DGFIP, ont pris cette décision pour ce qu'elle est : du mépris voire une véritable insulte. Les agent·es de la DGFIP ne demandent pas l'aumône mais la reconnaissance de leur engagement, de leur technicité, de leur travail. Et cette reconnaissance passe par une véritable revalorisation de leur rémunération !
Les télé-travailleur·euses ont des frais et leur prise en charge ne doit pas être limitée pour contre-balancer des économies prétendues sur leurs déplacements dont on ne tire aucun bilan.

Ce CTL succède à une autre instance pour laquelle un temps très réduit a été prévu. A l'heure d'écriture de cette liminaire, nous ne savons pas si ce timing sera respecté mais nous espérons sincèrement que la deuxième présentation de ce protocole, sur lequel nous avions des interrogations, et la découverte tardive pour des élu·es d'une note départementale sur le télétravail aura bénéficié du temps nécessaire à un dialogue social essentiel.
Tous les points évoqués lors de cette instance le seront pour information, ce qui ne nous empêchera pas de donner notre avis mais vous évitera une deuxième convocation en cas de désaccord.
SOLIDAIRES Finances Publiques 62 a demandé à plusieurs reprises un calendrier social prévisionnel pour travailler en amont et anticiper nos rencontres dans le cadre du dialogue social.
Ce calendrier est présenté en point deux de l'ordre du jour mais nous sommes très surpris·es de ne pas y voir figurer les CAPL qui sont, pour nous et pour les agent·es, des instances primordiales même si elles ne se prononcent plus que sur une partie des actes de leur vie professionnelle.
Pour la deuxième année consécutive, les mouvements locaux ont été élaborés sans CAP locales et nous n'avons pu évoquer les situations les plus particulières que dans le cadre d'un échange bilatéral. La présentation en CAP de l'intégralité du mouvement nous permettait d'avoir en une seule instance, toutes les explications sur les affectations et des décisions qui avaient pu être prises et d'évoquer ouvertement toutes les situations en toute transparence.
Pour **SOLIDAIRES Finances Publiques 62**, la décision de supprimer les CAP locales dans le cadre de l'élaboration des mouvements et les CAP nationales sur l'entretien d'évaluation, est un grand coup porté au dialogue social. Des réunions multilatérales auraient pu permettre une plus grande transparence sans pour autant être considérées comme des CAP, et nous aurait permis à tous·tes de gagner du temps.
Lors de ces échanges bilatéraux, nous nous sommes engagé·es à une totale confidentialité et avons respecté notre engagement. Nous regrettons fortement que cet engagement n'ait pas été respecté par tous·tes.
Vous nous avez souvent opposé la démocratie à nos remarques sur les réformes concernant la fonction publique, Monsieur le Président, notamment sur les actes de gestion de la vie des agent·es, les réorganisations liées au NRP et les suppressions d'emplois.
Dimanche dernier, le taux d'abstention aux élections régionales et départementales, notamment chez les plus jeunes, a soulevé beaucoup de questionnements sur la vision de la Démocratie.
Certain·es y voient une nécessité de nouvelles organisations de recueil des votes en passant à une dématérialisation, d'autres un désintérêt de la vie administrative, d'autres pensent que les politiques n'arrivent plus à séduire, d'autres encore rejettent la faute sur la société chargée de distribuer la presse électorale. Une analyse plus fine sera certainement utile pour connaître les raisons de ce taux d'abstention.
SOLIDAIRES Finances Publiques 62 est fortement attaché à la Démocratie, qui pour bien fonctionner, doit tenir compte des remontées des citoyen·nes qui réclament du service public correspondant à leurs besoins. Nous maintenons cependant notre position est rappelons une fois encore notre opposition au NRP, et rejetons toutes les réformes qui limitent le dialogue social et privent les agent·es de la DGFiP de leurs droits.

Vos élu-es **SOLIDAIRES Finances Publiques 62**

Catherine VERDAUX, Nadège BOTTE, titulaires

Pascal PEIREIRA, Céline VANDEN-BROECK, suppléant·es

Arnaud VANHOUCKE, expert